



## DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAFI

Présidence de CAFI

**EB.2019.18**

**Adoptée le 16 octobre 2019 lors de la 14<sup>e</sup> réunion  
du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration de CAFI

1. remercie le Gouvernement de la France d'avoir assuré la présidence du Conseil d'administration depuis 2017 ;
2. note qu'au nom du Gouvernement de l'Allemagne, le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement assumera les fonctions de Président du Conseil d'administration de CAFI pendant deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.